



Noble-Contrée, le 23 septembre 2022

## **MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE**

\*\*\*\*\*

L'administration communale de Noble-Contrée soumet à l'enquête publique, les demandes d'autorisation de construire présentées par :

### **Secteur Venthône :**

Dossier No : 2021/18 déposé le 29.08.2022  
Requérant : Martine Perret, 11, rue Alcide-Jentzer, 1205 Genève  
Auteur des plans : Perret Martine architecte, 19, bld Geroges-Favon, 1205 Genève  
Objet : construction d'immeubles d'habitation avec parking souterrain, selon plan de quartier homologué le 19.09.2012 par le Conseil d'Etat  
Situation : parcelles nos 663, 1620, 1542 et 1543, plan n° 6, au lieu-dit « Narouvey »  
Coordonnées : 2'607'050 / 1'128'800  
Dérogations : Cette demande nécessite une dérogation à la zone réservée

Dossier No : 2022/75 déposé le 01.09.2022  
Requérant : Nadia et Raphaël Rickmann, rte des Planettes 23C, 3973 Venthône  
Auteur des plans : BTA SA, rte d'Aproz 6A, 1950 Sion  
Objet : pose d'une paroi coupe-vent amovible  
Situation : parcelle n° 1763, plan n° 10, au lieu-dit « Le Berdiou »  
Coordonnées : 2'606'414 / 1'127'885  
Dérogations : Cette demande nécessite une dérogation à la zone réservée

Consultation : Les dossiers déposés peuvent être consultés au bureau communal pendant les heures d'ouverture des bureaux.  
Les observations ou oppositions éventuelles à l'encontre de cette demande doivent être présentées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées dans les 30 jours, dès la présente parution, à l'administration communale de Noble-Contrée.